

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 19 octobre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 octobre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, Mme DANIERE Emmanuelle à M. MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CHATRE Murielle, (La Bénisson Dieu).

N°2023/N°147

OBJET : VOIE VERTE - ACQUISITIONS FONCIERES PARCELLE AK80 SUR LA COMMUNE DE CHARLIEU MME RUFFIER D'EPENOUX

Dans le cadre du projet d'aménagement de la voie verte qui emprunte l'ancienne voie ferrée sur la commune de Charlieu, il est intéressant de pouvoir acquérir une partie de la parcelle AK 80 pour 70 m² ceci afin de dévier légèrement le tracé et éviter ainsi des coûts importants de restauration sur un ouvrage hydraulique. Les propriétaires ont été rencontrés et sont favorables. Une division parcellaire a été actée suite à la mission confiée au géomètre par la DI n°2023/39. La parcelle AK 80 a soit 199 pour une superficie de 70 m² pourrait donc devenir propriété de Charlieu-Belmont Communauté suite à son acquisition auprès de Mme Françoise RUFFIER D'EPENOUX pour un coût de 0.30 € le m².

Considérant le projet d'aménagement de voie verte porté par Charlieu-Belmont Communauté.

Considérant la nécessité d'acquérir une partie de la parcelle AK 80 pour 70 m².

Considérant la DI n°2023/39 qui a validé les frais de géomètre.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve l'acquisition de la parcelle AK 80 a soit 199 pour 70 m² au coût de 0.30 € le m²,
- accepte que les frais de notaire soient à la charge de Charlieu-Belmont Communauté,

- autorise le Président à signer les actes et à procéder aux démarches utiles,
- dit que les dépenses sont prévues en investissement sur le budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Bénisson Dieu
Mme Murielle CHATRE



Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231019-N2023-147-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023